



# AGRICULTURE

## STRATÉGIES

### Newsletter n°49 : Egalim et IAA, politique agricole anglaise et prix du lait

---

Bonjour,

Ce mardi 2 mai à 18h, l'association Mars organise un webinaire sur [le projet de réforme PAC d'Agriculture Stratégies](#). L'occasion pour nous de revenir sur la nécessité d'entreprendre dès maintenant une réflexion stratégique d'ampleur pour relégitimer la PAC, lui redonner l'élan et le budget nécessaire pour faire face au contexte actuel. Pour cela, la modification des outils qu'elle mobilise est indispensable. Nous vous présenterons nos propositions lors de ce webinaire gratuit et ouvert à nous, et sommes impatients de répondre à vos interrogations ! Voici le lien de connexion : <https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZYtde6upjoqE9JRAxMG19J3Uav7Fdss2wCh#/registration>

Pendant ce temps-là, le Royaume-Uni déploie progressivement sa politique agricole suite à sa sortie de l'Union Européenne. Une opportunité, selon les promoteurs du Brexit, pour mieux rémunérer les agriculteurs anglais pour les services qu'ils fournissent à la société, tout en améliorant le retour sur investissement des subventions agricoles. En pratique, [les nouveaux programmes de soutien s'orientent vers la rémunération de la protection et de l'entretien de l'environnement par les agriculteurs](#). Un virage envisagé de longue date dont la mise en œuvre s'avère plus compliquée que prévue : alors que les paiements directs, voués à disparaître, diminuent progressivement, les nouveaux programmes sont encore en construction, plongeant les agriculteurs dans l'incertitude. Qui plus est, la nouvelle politique fait passer la production alimentaire au second plan, interrogeant sur la capacité du pays à nourrir sa population, alors que celle-ci fait déjà face depuis le début de l'année à différentes pénuries.

Revenons en France, avec le [plan de soutien, annoncé le mois dernier par le gouvernement, dont vont bénéficier les industries agroalimentaires \(IAA\)](#). Ce plan est-il réellement nécessaire, alors que les distributeurs jugent que les derniers ajustements de la loi Egalim donnent trop de pouvoir aux industriels et qu'un rapport de l'Inspection des Finances indique que l'EBE de l'agroalimentaire a rebondi de 50% fin 2022 ? Dans les faits, le revenu des IAA est simplement revenu à son niveau de 2019 après un gros trou d'air en 2021, et ne contribue plus à absorber l'inflation. La loi Egalim doit permettre de redonner de la capacité à négocier aux industriels, qui voient leurs taux de marge et leur productivité se dégrader depuis 10 ans, et les aider à investir pour se moderniser et gagner en compétitivité. Une

transformation d'ampleur du secteur est nécessaire pour conserver une filière agro-alimentaire française indispensable à notre souveraineté alimentaire. Ce plan de soutien aux IAA pourrait ainsi marquer le début d'une véritable politique de réindustrialisation du secteur agroalimentaire français.

L'industrie n'a pas été le seul maillon de la chaîne touché par les évolutions des marchés. Les prix et les charges des producteurs ont également été bouleversés. En Europe, et dans une moindre mesure en France, [les cours du lait se sont ainsi envolés en 2022](#). De quoi améliorer les revenus des éleveurs laitiers français, même si les résultats ont été très hétérogènes selon les exploitations. Et l'embellie globale risque de ne pas durer : le prix du lait amorce sa redescente sans avoir atteint les sommets de nos voisins néerlandais, danois ou polonais. Dans ce contexte, peut-on considérer qu'Egalim est efficace pour redistribuer la valeur ? A la différence du lait français, ces pays sont plus sensibles aux évolutions du prix des ingrédients laitiers, notamment beurre et poudre de lait, qui avaient explosé en 2022 mais ont commencé à redescendre à la fin de l'année, entraînant dans leur sillage les prix du lait. Si la hausse a été plus modérée en France, cette baisse des prix, appelée à se poursuivre en 2023, devrait également être plus modérée grâce aux formules de prix, comme nous le détaillons dans cet article. Mais les charges devraient rester élevées, et la maîtrise de ces dernières s'avèrera donc déterminante pour le résultat 2023 des éleveurs.

**Bonne lecture,**

**Jacques Carles, Président d'Agriculture Stratégies**

**Le 2 mai 2023**